

Paris, le 12 mai 2020

CARMF : la solidarité c'est maintenant et pour 3 mois !

Les Spécialistes CSMF, premier syndicat de médecins spécialistes français, salue la prise de position de la CSMF sur la nécessaire solidarité de la CARMF envers ses allocataires.

La CARMF doit être solidaire des médecins spécialistes libéraux, durement touchés économiquement depuis déjà 2 mois par la crise liée au Covid-19 et dont la reprise d'activité ne sera que partielle et très progressive.

Notre syndicat demande aux décideurs de la CARMF :

3 mois sans activité, c'est une aide immédiate !

3 mois sans activité, c'est l'attribution d'une allocation correspondant à 3 mois de cotisation !

3 mois sans activité, c'est un report de 6 mois de cotisation !

La caisse des chirurgiens-dentistes l'a fait depuis déjà 1 mois. Les Spécialistes CSMF attendent le même geste de la CARMF.

Docteur Franck DEVULDER
Président Les Spécialistes CSMF

Contact presse : Docteur Franck DEVULDER – 06.14.09.64.56